

Informations de base	
2024/2669(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Navigabilité initiale des systèmes d'aéronefs sans équipage à bord soumis à certification; systèmes d'aéronefs sans équipage à bord et les exploitants, issus de pays tiers, de systèmes d'aéronefs sans équipage à bord Subject 3.20.01 Transport aérien de personnes et fret 3.20.01.01 Sécurité aérienne	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
13/03/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)01570	
13/03/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
10/04/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/05/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2669(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	TRAN/9/15058

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)01570	13/03/2024	

Document annexé à la procédure	C(2024)3144	03/05/2024	
Document annexé à la procédure	C(2024)3494	21/05/2024	
Document annexé à la procédure	C(2025)2525	22/04/2025	